



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 14 Avril 202 à 20 heures 30 minutes
MAIRIE

Présents :

M. VELLE PATRICE, M. CHENOT NICOLAS, M. GRIFFATON GABRIEL, M. GRIFFATON GAUTIER, M. GIRARD CHRISTIAN, M. LECLERE SEBASTIEN,

Secrétaire de séance : M. LECLERE SEBASTIEN

Président de séance : M. VELLE PATRICE

1 – VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 28.01.2022

Le Maire demande si le compte-rendu de la réunion du 28.01.2022, appelle des remarques, interrogations ou modifications.

Aucune autre remarque n'est à formuler, le Maire demande alors aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour valider ce compte-rendu :

VOTE : **Compte-Rendu validé à l'unanimité**

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire demande si un conseiller veut remplir la fonction de secrétaire de séance, Mr LECLERE Sébastien se propose d'être le secrétaire pour cette séance. A l'unanimité, les conseillers valident, Mr LECLERE Sébastien est donc désigné secrétaire de cette séance.

2 – Vote du Taux des Taxes :

Le Maire propose de maintenir les taxes aux taux actuels

Après lecture des chiffres, il propose de délibérer pour maintenir le taux des taxes :

VOTE : **Accord à l'Unanimité**

Avant d'aborder les délibérations, liées aux comptes, le Maire indique qu'il va présenter des tableaux synthétiques, sur lesquels apparaissent :

- Le réalisé 2021, donc les chiffres du Compte Administratif 2021
- Le prévu 2021, donc les chiffres du Budget Primitif 2021
- Le prévu 2022, donc les chiffres du Budget Primitif 2022

Ce tableau synthétique a été fourni aux conseillers quelques jours avant la réunion.

Cela permettra d'alléger cette réunion et ne pas devoir redonner les mêmes chiffres à plusieurs reprises. Il présente alors ces tableaux en commençant par la Commune, puis l'assainissement.

Concernant la commune le Maire indique, qu'en préparant le compte administratif 2021, il s'est rendu compte d'une surconsommation en électricité pour la commune, après analyse détaillée, il a constaté une forte hausse de la consommation sur la salle polyvalente (près de 3000€ de plus qu'en 2020).

Le problème semble venir de la chambre froide, pour être totalement sûr de cela, il a débranché cet appareil et va surveiller les prochaines factures.

Il répond aux différentes questions qui lui sont posées, une fois cette lecture complète faite, il propose alors les délibérations :

3 – Commune – Compte de Gestion 2021 :

Le Maire demande maintenant aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour accepter le Compte de Gestion qui est en adéquation avec le Compte Administratif 2021

VOTE : **Accord à l'Unanimité**

4 – Assainissement – Compte de Gestion 2021 :

Le Maire demande maintenant aux conseillers présents de bien vouloir délibérer pour accepter le Compte de Gestion qui est en adéquation avec le Compte Administratif 2021

VOTE : Accord à l'Unanimité

5- Commune - Compte Administratif 2021 :

La Maire quitte la salle, il ne prend part au vote du CA 2021, comme le prescrit la Loi. L'Adjoint prend alors la présidence de l'assemblée et fait procéder au vote

VOTE : Accord par 5 voix pour

6- Assainissement – Compte Administratif 2021 :

La Maire quitte la salle, il ne prend part au vote du CA 2021, comme le prescrit la Loi. L'Adjoint prend alors la présidence de l'assemblée et fait procéder au vote

VOTE : Accord par 5 voix pour

7- Commune – Budget Primitif 2022 :

Après les quelques explications données, et validation par les conseillers présents des subventions allouées aux associations, le Maire propose son budget aux votes des conseillers présents

VOTE : Accord à l'Unanimité

8 - Assainissement – Budget Primitif 2022 :

Après les explications données, le Maire propose son budget aux votes des conseillers présents

VOTE : Accord à l'Unanimité

9 – Questions Diverses :

- Le maire indique qu'il a passé commande des fleurs pour la saison, il invite les conseillers à se joindre à lui pour participer à la plantation, fin mai 2021. Mr le Maire indique également que les habitants qui souhaitent se joindre au fleurissement sont les bienvenus.
- Mr GRIFFATON Gabriel, demande si nous pourrions faire un geste en donnant une subvention exceptionnelle à une association venant en aide aux réfugiés Ukrainiens, afin de montrer notre solidarité. Mr le Maire indique qu'il y est favorable, il fera une proposition, en ce sens lors du prochain conseil, en visant une association locale.

Plus aucune remarque n'est formulée, le Maire lève alors la séance à 21h50

Fait à HAMONVILLE le 14 Avril 2022
Le Maire,
Patrice VELLE

